



COMMUNICATION CORPORATE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'AACC ACCUEILLE L'AGENCE GRAYLING FRANCE

Paris, le 29 mai 2019 – L'Association des Agences-Conseils en Communication (AACC) est heureuse d'accueillir **Grayling France** parmi les agences membres de sa **délégation Corporate**.

Grayling France et Citigate Dewe Rogerson se sont rapprochés en 2018 et forment une agence de conseil en communication intégrée disposant d'un réseau international de premier plan, filiale du groupe Huntsworth plc, coté à la Bourse de Londres. Présente à Paris depuis plus de 25 ans, l'agence accompagne ses clients dans la conception et la mise en œuvre de leur stratégie de communication, au quotidien comme dans les moments clés de la vie de l'entreprise, à la fois en France et à l'international.

Forte d'un portefeuille de plus d'une centaine de clients mêlant sociétés du CAC 40, institutions, PME, start-ups, fintechs, etc., et comptant désormais 35 consultants, l'agence propose des services de communication intégrée : Communication corporate, financière, BtoC, BtoB, marketing digital / réseaux sociaux, communication de crise, affaires publiques, content marketing, etc.

L'agence met cette expertise au service d'un large panel de secteurs parmi lesquels : technologies, finance / services professionnels, secteur public, immobilier, industrie, énergie, santé, tourisme, marques grand public...

L'agence, co-dirigée par **Aliénor Miens** et **Yoann Besse** pour faire suite à la fusion entre Grayling et Citigate Dewe Rogerson, a conservé ses deux marques sous la marque ombrelle Grayling.

Cette adhésion a été validée par le Conseil d'Administration de l'AACC.

Grayling France : 15-17, Rue Marsollier - 75002 Paris
www.grayling.com

Contacts :

Charles-F Tauzi - ctauzi@aacc.fr - 01 47 42 27 06

Clarisse Boidot - clarisse.boidot@grayling.com – 01 55 30 80 84

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences-membres sur des sujets fondamentaux : développement, droit social, finance, juridique, RSE et talents. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr